



Communiqué

Place du Tunnel: premier chapitre d'une métamorphose attendue

La Municipalité se réjouit d'annoncer que le projet de réaménagement transitoire à la place du Tunnel va prochainement prendre vie. Les travaux, symbolisant une étape clé vers la transformation de cet espace du centre-ville, débuteront le 19 février prochain.

Ces aménagements temporaires s'inscrivent dans le cadre de la démarche Riponne/Tunnel en proposant une première évolution qui précède la réalisation d'un projet plus vaste dont le lauréat du concours a été désigné en décembre dernier. Comme le souligne Florence Germond, conseillère municipale en charge des finances et de la mobilité, «ce projet longtemps attendu représente en effet une étape clé pour concrétiser notre vision, celle de créer des espaces publics de qualité, attractifs et accessibles à toutes et tous».

L'objectif principal demeure la création d'un espace accueillant et polyvalent sur la place du Tunnel, répondant aux divers besoins des usagères et usagers. La partie nord de la place comprendra un nouveau revêtement et du mobilier urbain, l'objectif étant de conserver de l'espace pour permettre l'organisation d'animations culturelles. La partie sud sera dédiée au quotidien et vouée à favoriser la vie de quartier avec des espaces de jeux et de détente agrémentés d'une végétalisation renforcée.

Concernant la mobilité, des modifications seront apportées sur la place du Tunnel afin d'y apaiser la circulation. Le tronçon routier entre les numéros 3 et 6 au sud de la place du Tunnel sera piétonnisé pour accueillir de nouvelles terrasses. La rue devant «La Parada» sera quant à elle mise en double sens et limitée à 30km/h. La rue des Deux-Marchés sera mise en double sens dans sa partie supérieure et piétonnisée du côté de la place de la Riponne. Une zone de stationnement sera également maintenue sur la partie nord avec des dispositions spéciales les jours de marché (mercredi et samedi) où une partie des places sera réservée aux titulaires du macaron «marché». De plus, le stationnement payant sera également accessible aux détenteurs et detentrices d'un macaron L.

Les travaux débuteront le 19 février pour une durée d'environ deux mois. La circulation en venant des rues du Tunnel et de la Borde sera temporairement restreinte à une seule voie et des feux de chantier réguleront le carrefour. Cette phase est programmée pendant les vacances scolaires de Pâques afin de minimiser les perturbations du trafic. L'accès aux commerces, aux immeubles et aux livraisons sera assuré en tout temps et des déviations temporaires pourront être mises en place pour les itinéraires cyclables et piétonniers.

La Municipalité est convaincue que ce projet apportera un dynamisme et un renouveau à la place du Tunnel, offrant ainsi un nouveau visage à cet espace du centre-ville.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur <https://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/riponne-tunnel/amenagements-transitoires.html>

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00

Lausanne, le 8 février 2024